



Beyssenac, le 25 janvier 2022

Commune de B E Y S S E N A C

Lettre du Maire

N°3

Madame, Monsieur,

Ce début d'année 2022 ressemble, finalement, au début de l'année 2021.

Le Coronavirus, dont la France et le monde ont appris l'existence en février 2020, est toujours là, 2 ans après.

Après plusieurs confinements et couvre-feu au printemps 2020, à l'automne 2020, en hiver 2020 et au printemps 2021, les vaccins sont arrivés au printemps 2021.

Chacun, selon son choix, s'est fait vacciner une, deux puis trois fois en 2021.

Puis, les tests sont arrivés fin 2021.

Jamais nous n'aurions imaginé tout ceci au début 2020.

Nous devons sans doute nous faire vacciner une 4^{ème} fois en 2022....et après ???

Personne ne sait ce que sera l'avenir mais il faut être optimiste et continuer à vivre, à avoir des projets et à profiter de notre relative liberté dans ces périodes de contraintes.

La vie continue et la vie communale est un peu perturbée par tout ceci.

Nous avons souhaité annuler le **repas des aînés** prévu en novembre. En remplacement de ce moment de convivialité qui nous manque depuis 2 ans, les personnes de plus de 70 ans ont reçu un colis de Noël distribué par les élus.

Les enfants n'ont pas eu, non-plus, l'**après-midi de Noël** habituel, mais le Père Noël est passé et il leur a lui-même distribué des cadeaux sur la place de l'église le 18 décembre.

Nous espérons que les associations reprendront prochainement leurs activités habituelles : repas, réunions, sorties,....

La tradition demeure donc, tout comme dans notre Eglise Saint-Médard où nous avons installé la **crèche de Noël** comme d'habitude.

En ce mois de janvier, les **cérémonies de vœux** sont interdites pour éviter les rencontres et les contacts fréquents en ces moments.

Je vous adresse donc mes **Meilleurs Vœux pour une année 2022 aussi belle que possible.**

Les travaux de cette année 2022 seront constitués par la **Rénovation du Monument aux Morts** (marches, abords, muret, bordures, piles, rampe d'escalier), l'installation de **panneaux photovoltaïques sur l'atelier municipal** et le **goudronnage sur la voirie.**

Un **nouveau bureau** a été installé au **secrétariat de mairie.** Il remplace la grande table en bois que beaucoup ont connue et qui servait de bureau depuis plus de 50 ans.....

Nous espérons pouvoir **remplacer les menuiseries (fenêtres et portes) de deux logements de l'ancienne école et de l'ex-salle des aînés** prévues depuis longtemps.

Nous envisageons d'aliéner (**vendre aux riverains**) **plusieurs chemins ou parties de chemins** qui n'ont plus d'utilité publique. Une enquête publique aura lieu pour cela.

Le **Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)** a été approuvé en fin d'année par le conseil municipal. Il détermine les zones agricoles, les zones naturelles et les zones constructibles de la commune de Beyssenac.

A printemps 2021, le **réseau d'eau potable du Bourg a été remplacé** (car trop de fuites depuis quelques temps) par le syndicat des Eaux de l'Auvézère (Lubersac) : changement de toutes les canalisations d'eau entre le cimetière et le haut du bourg en passant par les rues des Acacias, de l'Église, de la Fontaine et des Thuyas et remplacement de 24 compteurs d'eau potable mis en place sur les trottoirs.

Un **nouveau sentier pédestre** (itinéraire **de promenade et de randonnée**) sera mis en place à Beyssenac avec l'agrément du Département de la Corrèze. C'est la 1^{ère} demande que font les touristes quand ils arrivent sur notre secteur : où peut-on aller marcher et randonner ?



Tour cycliste du Limousin, 19 août 2021



Fables de La Fontaine, 4 septembre 2021

L'été dernier a été marqué, malgré l'épidémie due au virus, par des événements culturels et sportifs importants :

- le **Tour Cycliste 2021 du Limousin** est passé par Beyssenac : course très populaire, par beau temps, les enfants et leurs parents avaient décoré leurs vélos, décoré le Bourg, réalisé un grand blason de la commune bleu et blanc ; ce fut une après-midi très agréable et originale (Merci à la communauté de communes qui a financé le coût du passage du tour, de moitié avec la commune de Lubersac où était jugée l'arrivée),

- une soirée dédiée à **Jean de La Fontaine et à ses célèbres fables**, qui ont été récitées sur le parvis de l'église devant plus de 100 personnes, a été organisée avec succès le 4 septembre par la communauté de communes,

- un **concert opéra et théâtre** a eu beaucoup de succès, organisé en l'église Saint-Médard par la commune et Andrew Field, chanteur ténor, le 30 octobre,

- un **jeu de piste** a été organisé pour les enfants au bourg et aux alentours le 29 juillet par le Pays d'Art et d'Histoire Vézère-Ardoise.



Jeu de piste, 29 juillet 2021



Concert en l'église, 30 octobre 2021

Sur la place de l'église, une **boîte à livres**, fabriquée par des enfants, sera installée pour que les beysseacois y déposent des livres à partager et y trouvent d'autres livres à découvrir.

Les **enfants de l'école de Saint-Julien** ont également affiché des dessins sur la place. Les effectifs de l'école diminuent. Il faut tout faire pour maintenir notre école de proximité avec Ségur et Saint-Eloy.

Nous avons fait des **contrôles de vitesse au Bourg**. Les voitures roulent trop vite en traversant Beyssenac. Plus de la moitié dépassent la limite autorisée de 50 km / h. Nous envisageons de baisser la vitesse à 30 km / h en traverse du Bourg.

La technicienne de la communauté de communes a réalisé le **contrôle des installations d'assainissement individuel** en octobre et novembre 2021 dans les 200 habitations de la commune. Elle reste à votre disposition pour tout conseil.

Le Sirtom envisage de ne collecter les **ordures ménagères** que tous les 15 jours, et non chaque semaine, depuis que le tri sélectif (bac jaune) a été mis en place et que c'est un succès.

Les beysseacois ont désormais la possibilité d'être abonnés à internet à haut débit avec le **100 % fibre du Département** arrivé il y a un an. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie si vous n'êtes pas abonné. La fibre change vraiment la vie des utilisateurs.

Le Département a également mis en place **Corrèze rénovation énergétique** afin de vous aider à faire des travaux liés à des économies d'énergie dans votre habitation. Renseignez-vous au 05.55.93.70.93

En juillet, le Département de la Corrèze a ouvert une **Maison du Département à la mairie de Lubersac** (05.19.07.85.95). Vous pouvez y trouver un conseiller qui vous renseignera sur les domaines social, emploi, logement, droit, retraite,..... les mardis et jeudis et vendredis matin.

La **communauté de communes du Pays de Lubersac - Pompadour** a lancé quelques projets très importants pour le secteur :

- la **caserne des pompiers du Pays de Pompadour** est en construction. Elle sera achevée pour l'été 2022,

- la **maison de santé du Pays de Pompadour** sera construite près de la maison de retraite (début en 2022, achevée en 2023). Une quinzaine de professionnels y exerceront (médecins, kinés, infirmiers,...),

- la **zone d'activités économiques de Touvent (Lubersac)** va être agrandie suite à l'achat de 3 hectares de terrains afin de pouvoir y accueillir des entreprises et de conforter l'emploi dans le secteur,

- les professionnels de santé et des bénévoles et des élus ont organisé le **centre de vaccination** durant toute l'année 2021 au centre culturel à Lubersac. Merci à tous.

N'hésitez pas à utiliser nos deux **médiathèques**, à Lubersac et à Pompadour. Ce sont des lieux agréables, ludiques et culturels, pour les enfants également.

Le **centre culturel** la Conserverie a été en manque d'activités dans cette période. Nous espérons y revoir des spectacles et des expositions dès le printemps.

Nos **2 piscines** nous coûtent cher mais c'est un service important à la population (tous les enfants du secteur y ont appris ou y apprennent à nager) et pour les touristes.

L'arrivée du printemps devrait inciter chacun à confectionner des **pièges pour les frelons asiatiques** qui sont une menace pour les abeilles et donc pour la biodiversité. Pensez-y.



Noël des enfants, 18 décembre 2021



Cérémonie du 11 novembre 2021

Depuis notre élection en mars 2020, les conseillers municipaux de Beyssenac n'ont pas pu fêter, ni en 2020 ni en 2021, leur **élection municipale** en raison de la pandémie due au Coronavirus. Nous espérons **pouvoir fêter cela dès le printemps**, un dimanche à midi.

Au mois d'août 2021, nous avons eu le plaisir de fêter les **cent ans** de **Adrien Dupuy** à Pissac, notre **centenaire** très alerte.

En 2021, la commune de Beyssenac a enregistré 2 **naissances**, Ethan, à Germignac, et Eric, au Bourg, et célébré 1 **mariage**, celui de Alice et Franck, domiciliés à la Flotte.

Nous avons déploré le **décès** de plusieurs beysseacois :

- René Viot, âgé de 92 ans, domicilié au Clédier,
- René Labrugnas, âgé de 96 ans, domicilié à Sarrette, ancien combattant de 39-45,
- Roger Daurat, âgé de 94 ans, domicilié 1 rue des Thuyas,
- Marcelle Jarry, âgée de 92 ans, ayant habité et attachée à Beyssenac.

Je vous souhaite une **Belle Année 2022** dans le contexte compliqué de pandémie virale due au Coronavirus depuis bientôt 2 ans. Mais soyons optimistes pour espérer reprendre une vie normale ou presque au printemps !

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

Francis COMBY

*La cérémonie commémorant le 78^{ème} anniversaire du Massacre du Pont Lasveyras aura lieu **mercredi 16 février 2022 à 15 h** au Moulin de la Résistance à Beyssenac.*